

LE CODE CRIMINEL

MODIFICATION VISANT LES FAUSSES ALERTES
D'INCENDIE

[Français]

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice.

Pourrait-il dire à la Chambre s'il a reçu un télégramme de l'Association des pompiers de Montréal, le priant de bien vouloir modifier l'article 393 du Code criminel, lequel vise les sonneurs de fausses alertes?

M. l'Orateur: Je doute que la question posée en ces termes soit recevable, car l'honorable député ne fait que s'enquérir si un télégramme a été reçu. De toute façon, le ministre pourrait peut-être répondre brièvement à la question posée par l'honorable député.

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Oui, monsieur l'Orateur, je l'ai reçu et je vais considérer la proposition sérieusement.

* * *

LES COMPTES PUBLICS

LE RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL POUR 1970—LE
RENVOI AU COMITÉ

[Traduction]

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au président du Conseil privé en sa qualité de leader du gouvernement à la Chambre. A-t-il l'intention de renvoyer au comité des comptes publics le rapport de l'Auditeur général pour 1970 et, si oui, quand pouvons-nous compter qu'il le fera?

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): A ce sujet, monsieur l'Orateur, je serais heureux de m'entretenir avec le président du comité pour déterminer la date la plus opportune pour ce renvoi.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES—LES MESURES
ENVISAGÉES

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Elle a trait aux questions précédentes sur le taux de chômage très élevé chez les jeunes de 14 à 24 ans et au fait qu'on prévoit quelque 75,000 inscriptions de moins à l'université cette année. Comme tout près de un quart de million de jeunes sont sans travail, et vu les programmes spéciaux du gouvernement l'été dernier, le premier ministre nous dirait-il si le gouvernement projette de nouveaux programmes pour remédier à ce problème exceptionnel en tenant compte et de ses effets actuels sur l'économie et de sa portée à long terme?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député fait allusion aux chiffres exceptionnels devant lesquels nous nous trouvons, et j'ai moi-même dit la même chose en répondant au chef de l'opposition. C'est parce que cet exode actuel de nos jeunes gens de la population active est si exceptionnel que je ne puis dire présentement comment nous allons réagir. Nous essayons

de comprendre la portée de ce phénomène. Est-ce parce que nos jeunes sont moins intéressés à poursuivre leurs études qu'auparavant, ou s'agit-il simplement d'une situation temporaire? S'agit-il d'un refus de l'éthique ouvrière ou de l'éthique académique ou de l'acceptation de l'éthique ouvrière? Je regrette de ne pouvoir répondre à cette question maintenant et, partant, proposer une solution.

M. MacDonald: J'ai une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: La période des questions vient de se terminer, mais le député d'Egmont pourrait peut-être poser sa question supplémentaire avant que nous passions à l'ordre du jour.

M. MacDonald: Vu la grande importance de cette question, comme le premier ministre l'a dit, est-ce que lui-même, ou un de ses ministres, serait prêt d'ici quelques jours à exposer à la Chambre la façon dont on étudie toute cette question ainsi que le délai dans lequel on devrait agir pour régler ce problème?

Le très hon. M. Trudeau: Je crains de ne pouvoir donner cette explication avant quelques jours, monsieur l'Orateur.

• (3.10 p.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 15 septembre, de la motion de l'honorable M. Gray (au nom de M. Benson): Que le bill C-259, modifiant la loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier, et de la proposition d'amendement de l'honorable M. Lambert (Edmonton-Ouest) (P. 7763).

M. P. M. Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Comme Votre Honneur l'a signalé, en effet, l'amendement au bill qui propose la deuxième lecture des modifications relatives à l'impôt sur le revenu nous permet amplement de discuter de la situation économique en général et, de façon plus précise, il va sans dire, de l'importance des chiffres publiés plus tôt aujourd'hui. Tout comme il semble presque impossible pour le député de York-Sud (M. Lewis) ou le député de Hillsborough (M. Macquarrie) de s'empêcher de parler de «chapeau bas» dans le cas de quiconque se rend à Washington, je ne puis presque pas moi non plus parler des honorables vis-à-vis sans introduire au début de mes remarques les mots «pessimisme et défaitisme» lorsque chaque mois arrive le moment de discuter de la statistique mensuelle du chômage. Je ne l'ai dit qu'une fois, et cela me suffit. Chose certaine, même s'il est vrai que le chômage était trop élevé à la mi-août, il est vrai également que nos indices d'ordre économique révèlent une saine expansion de notre économie qui se réalise à un rythme accéléré. Durant la première moitié de 1971, la hausse effective du produit national brut a été de 6.2 p. 100, près du double du taux d'expansion pour l'ensemble de 1970.